



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REGION DE L'OUEST

PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

SECRETAIRE DE LA REGION

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

WEST REGION

PRESIDENT OF THE WEST REGIONAL COUNCIL

REGIONAL SECRETARIATE



DECISION REGIONALE N° 053 /DR/RO/PCR/SG/2023 du 10 JUIL 2023

PORANT ATTRIBUTION DU PROJET OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 BIS 2/AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE SCIENTIFIQUE AU LYCEE BILINGUE DE BANGAM, DANS LE DEPARTEMENT LES HAUTS-PLATEAUX (PHASE 1).

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

- Vu La Constitution ;
Vu La loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N° 000452/O/MINDEVEL/ du 31 Décembre 2020 constatant l'élection de FOCKA FOCKA Jules Hilaire comme Président du Conseil Régional de l'Ouest à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 Décembre 2020 ;
Vu La Décision Régionale N° /DR/RO/PCR/SG/2021 portant constatation de la Commission interne de passation des Marchés de la Région de l'Ouest ;
Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse du 23 Juin 2023 ;
Vu Le Procès-Verbal N°61/PV/RO/PCR/CIPM/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du 03 Juillet 2023 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise ETS FRANCK & CIE, BP : BAFOUSSSAM, TEL : 699 84 37 44/ 676 46 23 25/ 655 85 87 97, est attributaire du projet objet du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL SUSCITE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE SCIENTIFIQUE AU LYCEE BILINGUE DE BANGAM, DANS LE DEPARTEMENT LES HAUTS-PLATEAUX (PHASE 1).

ARTICLE 2 : Le montant d'attribution du projet est fixé à 12 895 158 (douze millions huit cent quatre-vingt-quinze mille cent cinquante-huit) Francs CFA.

ARTICLE 3 : le délai d'exécution des travaux est de **03 (trois) mois**.

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera en français et anglais.

Bafoussam, le 10 JUIL 2023

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

AMPLIATION

- MINMAP/MINDEVEL/MINFI/YDE
- GRO/BFSAM
- DR/MINMAP/OU
- ARMP/OU
- PRESIDENT/CIPM/RO
- CHRONO.



Dr. Jules Hilaire Focka Focka

